

Association Keila
16ter rue d'Estiennes d'Orves
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél : +33 (0) 1 48 75 31 66
Mèl : bureau@assokeila.org



Ministère de l'environnement, Un challenge de taille dans un pays en reconstruction

Entretien avec différents responsables de départements au sein du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature de Géorgie

Tbilissi, 06 juin 2005

Mots clés : Ministère de l'environnement, Géorgie, entretiens, pollution, gestion, déchets, air, eau, biodiversité, transport.

Arrivée dans le bâtiment du ministère de l'environnement et de la protection de la nature :

C'est avec difficulté que je trouverai enfin le bâtiment hébergeant le Ministère de l'environnement et de la protection de la nature. Ce vieil édifice ressemble plutôt à une université délabrée : absence de contrôle du flux de personnes, absence de restriction d'accès, absence d'accueil des personnes extérieures, service de photocopie au fonctionnement mystérieux comme seul stand à l'entrée, atmosphère d'hôpital par les longs couloirs aux portes généralement fermées. Les personnes semblent attendre ça et là sans que je comprenne pourquoi.

Après avoir arpenter en long et en large deux étages à la recherche hasardeuse d'indications, je m'aperçois que le bâtiment n'héberge pas que ce Ministère mais aussi d'autres services ou Ministères ; je crois deviner celui de l'emploi et de la santé. Ma tâche ayant pour objectif de trouver leurs bureaux est loin d'être finie.

Les indications obtenues en questionnant les gens me font parcourir et re-parcourir les sombres couloirs à chaque étage. Cela me rappelle le dessin animé «Les douze travaux d'Astérix» alors qu'Obélix et notre héros déambulent sans fin dans les couloirs «labyrinthesques» pour obtenir un fameux formulaire.

A un certain moment, je pensais même qu'il s'agissait d'une blague et que le Ministère ne se trouvait pas là! Mais, voilà qu'enfin je tombe sur une personne ayant entendu parlé de ces bureaux. Il me conduira tout droit au département de coordination et de préparation des projets. Ca y est me voilà devant un public anglophone connaissant ce département car ils travaillent avec eux!

1. Le Ministère durant la dernière décennie :

La Géorgie est un jeune pays issu de l'ex-union soviétique, indépendance date d'avril 1991. C'est avec peu de moyens et d'écoute que ce Ministère a essayé de se frayer une place dans les stratégies nationales du gouvernement d'Edouard Chevardnadzé. Suite au changement de gouvernement après la révolution "rose" en novembre 2003, le Ministère de l'environnement et de la protection de la nature a subi les restructurations politiques habituelles. La conséquence directe a été le retard, voire l'annulation, de beaucoup de travaux/projets en cours. Difficile de planifier quoique que ce soit comme action (court, moyen et long terme) quand la principale activité encore aujourd'hui consiste à finaliser sa réorganisation.

Afin de gagner du temps dans ses tâches, le Ministère de l'Environnement distribue des aides financières à des organismes comme des fondations, ONGs ou encore des banques pour l'aide dans les missions de reconstruction.

Association Keila

16ter rue d'Estiennes d'Orves
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél : +33 (0) 1 48 75 31 66
Mèl : bureau@assokeila.org



Les informations présentées ci-dessous synthétisent les rencontres réalisées avec différents responsables, ou assistants, des départements du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature.

2. Département gestion des déchets et des produits chimiques

Aucune loi ne s'applique actuellement à la gestion des déchets.

Cependant, lors d'interviews devant les médias, le message politique est plus positif : «Priorité à la gestion des déchets». Cela laisse un avenir laborieux prometteur pour le personnel de ce département.

Actuellement, la principale priorité de ce département consiste en la rédaction de textes législatifs et de conventions générales comme pour l'importation et l'exportation de déchets toxiques.

Le principal objectif consiste à rattraper un retard considérable sur plusieurs axes comme celui de la gestion et le transport des déchets ménagers. A l'heure actuelle, il n'existe pas un seul terrain municipal officiel pour stocker ce genre de déchets dans la capitale. Le transport et le stockage ne disposent que de peu moyen matériel et d'espace. Sans pour autant avoir de données, les décharges sauvages représentent un problème majeur.

On ne peut observer d'activités sans intérêt financier. Ainsi, il existe le système de consigne pour les bouteilles en verre. Les magasins renvoient aux usines les contenants collectés après consommation. Ces derniers seront réutilisés pour la même fonction (bouteille). Tout le monde y trouve son compte dans ce cycle. Les usines réduisent leur coût de fabrication et le font disparaître, en partie, dans le coût d'achat pour le particulier.

Une autre priorité consiste à travailler sur le dossier des P.O.P. (Persistent Organic Pollutants). Pour plus d'informations, se reporter au site Internet suivant : <http://www.pops.int/>

3. Département de la gestion de l'eau

En 1997, le parlement géorgien a voté une loi sur l'eau mais celle-ci paraît ne être pas appliquée.

- Purification

L'eau fournie par les stations de "purification" (filtration mécanique et chimique par hydrochloration) en amont des ménages n'est pas de qualité satisfaisante.

- Alimentation en eau potable

Il semblerait que les canalisations d'alimentation en eau de la capitale remontent à plus d'un siècle! Leur état est tel que les services techniques les réparent plus que fréquemment.

Les moyens financiers et les aides financières investis dans ce problème restent cependant faibles.

La distribution en eau potable dans chaque foyer est la priorité du département. Le département de la gestion de l'eau travaille avec l'aide de l'OCDE (Organisation de Commerce et de Développement Economique) pour mieux gérer les investissements dans ce domaine.

- Traitement des eaux usées

Les 560 000 m³ d'eaux usées domestiques de la capitale (1.8 millions d'habitants) arrivent dans l'unique station d'épuration (STEP) pour traiter les eaux usées. Les eaux industrielles (principalement d'industries agro-alimentaires) viennent aussi trouver une seconde vie dans ce centre.

Le traitement mécanique purifie quotidiennement facilement 800 000m³ avec les villes environnantes. En temps normal, les eaux usées sont aussi traitées par voie biologique ; mais, cette partie de la station est en arrêt pour une durée indéterminée.

Actuellement, 35 STEPs sont en projet de construction.

Association Keila

16ter rue d'Estiennes d'Orves
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél : +33 (0) 1 48 75 31 66
Mèl : bureau@assokeila.org



4. Département sur l'air

95% de la pollution aérienne constatée provient de l'utilisation des moyens de transport.

La priorité de ce département est de lutter contre la pollution urbaine.

Pour cela, sa stratégie consiste à développer trois principaux axes :

1- Participation au programme européen THE PEP (Transport Health Environment Plan European Program) et à ses priorités comme l'intégration des problématiques sanitaires et environnementales dans la politique des transports, l'amélioration des moyens de transport en ville, la participation des pays voisins en Europe de l'Est, Caucase et Asie Centrale. Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au site Internet suivant : <http://www.thepep.org/en/welcome.htm>

2- Engagement suivant la convention LRTAP «Long-Range Transboundary Air Pollution» (pollution transfrontalière sur long terme). Plus d'information, <http://www.unece.org/env/lrtap/welcome.html>

3- Engagement suivant la convention «Ozone Layer» (couche d'ozone). Plus d'information, <http://www.globelaw.com/Climate/vienna.htm>

Les efforts à réaliser dans ce domaine correspondent à ceux que n'importe quel pays européen devrait entreprendre dans cette voie. Le département travaille ainsi sur 86 substances, conformément à la réglementation européenne.

De plus, une étude en relation avec une organisation hollandaise porte sur l'estimation de la demande en transport et sur la détermination des potentiels des villes collaborant à ce sujet.

Au niveau industriel, la réglementation applicable dans tout le pays fixe des limites, notamment par le biais de normes. Ces quotas sont à respecter sous peine de sanction.

5. Département sur la biodiversité

Pas d'information concrète sur le sujet. Le retour de cet entretien s'est plutôt porté sur les problèmes affectant le département et l'empêchant d'avancer.

Ils manquent de moyens financier, matériel et humains. Contrairement aux discours officiels, ils reconnaissent que ce domaine ne correspond pas du tout aux priorités du gouvernement en place. Le personnel de ce département regrette que les décideurs politiques ne réagissent pas aux problèmes croissants.

A chaque changement de système politique, ils perdent un peu plus l'illusion de pouvoir faire quelque chose de concret dans ce domaine et...plus le temps passe, moins ils disposent de ressources financières pour avancer.

Leur priorité consisterait à survivre dans cet environnement incertain.

Le message que me remettront ces personnes sera celui de l'importance de la connaissance et de l'éducation dans notre société. Cela permet, selon ces personnes, d'améliorer la résolution des problématiques comme celle de la biodiversité.

Sources informations :

- Témoignages durant l'entretien au Ministry of the Environment and Natural Resources of Georgia

Association Keila

16ter rue d'Estiennes d'Orves
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél : +33 (0) 1 48 75 31 66
Mèl : bureau@assokeila.org



68a Kostava Street

Tbilisi 380015 Georgia

Contact:

Khatuna GOGALADZI

Project coordination & preparation department

- Information sur la Géorgie, http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9orgie_%28pays%29

Responsable fiche :

Richard JULIAN